

PROCES-VERBAL N°07/24
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024 A 20H00

Présents : GINDRE D. (Proc.), BUSSIERE P. MIGER G., VERDENET P., RICHARD M.C., GIET S., MELET J., CERIGNAT N., JACOTEY F., CHEVALIER M.,

Excusés : VACELET J.. (Proc. à GINDRE), DRUET M., FRATER P.

Absent : PAILLARD A.

Secrétaire séance : MELET J..

Prochain conseil municipal : lundi 20 janvier 2025

ORDRE DU JOUR

I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2024 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II] COMPTES-RENDUS DE DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Conférence des Maires du 12 décembre 2024 : Tarifs assainissement au 1^{er} janvier 2025, Prescription de la révision allégée n°3 du Plui pour l'intégration d'une étude « entrée de ville », Présentation du service médiathèque, lecture publique et patrimoine écrit, Présentation de la Micro-Folie du Grand Dole

Patrice VERDENET : Syndicat des Eaux du 26 novembre 2024 : le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale du 6 novembre dernier, le syndicat s'est à nouveau réuni pour valider les questions mises à l'ordre du jour.

Pierrette BUSSIERE : Conseil syndical du 11 décembre 2024 : Hausse de la collecte des déchets pour 2025 : 2,5 % soit 84 E par h/an –Composteur passe de 15° à 20° (inclus le bioseau)- Ressources humaines – liste des marchés conclus - ouverture de la végererie de St Aubin, 1^e sur le territoire – Projets 2025 : déchetterie Tavaux – Aménagement sur Brevans rond point carrefour des Epenottes -

III VOTE ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT BUDGET COMMUNAL ANNEE 2025 :

Délibération

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2025, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024 à hauteur de 71 568.71 € et ce avant le vote du budget primitif 2025. Délibération votée à l'unanimité.

IV] DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX DECORATIONS DE NOËL AU BENEFICE DU COMITE DES FETES : Délibération

Le comité des Fêtes a restauré les figurines de Noël installées dans le village pour l'embellir à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ses finances étant limitées, il a sollicité auprès de la mairie une aide de 85 euros correspondant à l'achat de peinture. Le conseil municipal accepte cette participation. Délibération votée à l'unanimité.

VI] SYNDICAT DES EAUX : Désignation d'un délégué : Délibération :

Suite au décès de notre conseiller municipal, Monsieur Paul LANOY, le syndicat des eaux a demandé de désigner un nouveau délégué par délibération. Renseignements pris auprès du Grand Dole, c'est à l'agglomération de désigner lors d'un prochain conseil communautaire un élu de Brevans. Le conseil municipal propose Mme Joelle MELET.

Par la même occasion, le Grand Dole nous a demandé de désigner un nouveau délégué pour la commission « attractivité du territoire, tourisme, politiques contractuelles, sport » : Monsieur Frédéric JACOTEY est proposé.

VII] DESTINATION DES COUPES DE BOIS DE L'ANNEE 2025 : Délibération

Le conseil municipal approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025 comme suit : Parcelle 3aj (éclaircie) ; parcelles 13af et 14af (amélioration). Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rencontre avec le SDIS : Après vérification faite par la SOGEDO, plusieurs bornes d'incendie révèlent une pression insuffisante. Un diagnostic doit être réalisé en 2025 afin de remédier à cet état.

Eclairage carrefour : le Maire a relancé le Président du Conseil Départemental sur l'éclairage du carrefour entre les RD973 et 358 ainsi que sur l'installation de feux alternatifs au pont de la déchetterie. Le département maintient sa réponse comme évoqué en 2022 ; c'est à la commune d'en assurer le fonctionnement.

Biéléthon : le Président des Bielles Brevannaises est satisfait de l'augmentation du montant des dons soit 700 € en plus par rapport à l'année passée. Le Président remercie la commune pour son accueil.

Fête de Noël : le marché de Noël et l'arrivée du Père Noël ont satisfait les participants. Moins de monde que l'année passée mais une très belle fête.

Structure fixe : l'entreprise ORTELLI va relancer l'architecte afin de déposer au plus vite le permis de construire.

Subvention de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre : une subvention de 300 € a été accordée à la commune dans le cadre du 80^{ème} anniversaire des Débarquements et de la Libération pour la cérémonie du bois des Ruppes organisée chaque année.

Réunion des Présidents d'Associations Communales : le Maire propose de réunir tous les présidents ou membres des associations communales afin de refaire un point sur la mise à disposition des locaux. Elle est prévue le lundi 27 janvier 2025 à 20h en mairie de Brevans.

Groupe de travail sur la sécurisation des enfants à la sortie de l'école : il a été évoqué lors d'un conseil d'école l'insécurité des enfants à la sortie de l'école. Certains parents d'élèves stationnent leur véhicule sur les trottoirs et interdisent le passage aux écoliers. Le Maire propose de créer un groupe de travail pour étudier les solutions à mettre en place (stationnements, équipement de signalisation scolaire,...) Mmes MELET, VACELET, GIET, M. JACOTEY le Maire se réuniront courant janvier 2025.

Vœux du Maire : la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 11 janvier 2025 à 17h00 à la salle polyvalente

Mise en place d'un banc à chaque commémoration : Quelques anciens ne participent plus aux différentes commémorations car la station debout leur est trop pénible. Le Maire propose de mettre en place des bancs à chaque cérémonie.

Enlèvement pierres tombales cimetière : Lors de leur abandon, il est nécessaire de faire purger les anciennes tombes afin de les réouvrir à de nouvelles concessions. Une participation financière sera demandée aux anciens concessionnaires.

Travaux sur le lavoir : les travaux de réfection du lavoir sont en suspens à cause du froid.

Remerciement subvention : la banque alimentaire remercie la commune pour la subvention versée.

Recensement de la population : Le résultat de cette opération menée en 2024 amène un résultat de 699 habitants pour Brevans.

Vœux du Président du Conseil Départemental : la cérémonie des vœux du Président aura lieu le 9 janvier à 18h à Lons Le Saunier

Distribution des colis : elle aura lieu le mercredi 18 décembre 2024 à 15h. Rendez-vous à 14h pour la préparation de la salle, récupérer la pâtisserie. Pour une meilleure organisation, les colis seront apportés à la table des convives après l'appel de leur nom.

Questions des conseillers municipaux :

- Mme CERIGNAT propose d'acheter un sécateur électrique aux employés communaux pour simplifier leur travail d'égagement des arbres. Le maire en posera la question aux employés.

Séance levée vers 21h16

La secrétaire de séance,

Joëlle MELET



Le Maire, Denis GINDRE

